

# Résultats comparatifs de deux enquêtes auprès de donateurs d'institutions d'utilité publique

Autor(en): **Tabin, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology**

Band (Jahr): **19 (1993)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-814824>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## RÉSULTATS COMPARATIFS DE DEUX ENQUÊTES AUPRÈS DE DONATEURS D'INSTITUTIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE

Centre Social Protestant Vaud, Centre Social Protestant Genève

*Jean-Pierre Tabin*

Centre Social Protestant Vaud

La présente recherche s'inscrit dans le cadre des études liées aux pratiques de don dans la société moderne, dons aux institutions sociales en particulier.

Les ethnologues, de Mauss (1924) à Duvignaud (1977), pour ne citer qu'eux, se sont beaucoup intéressés aux pratiques de don (et de contre-don). Mauss (1924, 147 sqq.) démontrait par exemple déjà l'importance des pratiques de don et de contre-don et l'aspect universel de ce type d'échanges. Il concluait en déclarant que «les sociétés ont progressé dans la mesure où elles-mêmes, leurs sous-groupes et enfin leurs individus, ont su stabiliser leurs rapports, donner, recevoir, et enfin rendre» (1924, 278).

Mais la sociologie moderne a relativement peu étudié ces pratiques. Alvi (1989, 135 sqq.) a évoqué la nécessité économique du don dans les sociétés modernes comme antiques et a prôné, à l'aide d'une mystique corporative (Revue du Mauss, 1990, 165), l'anti-utilitarisme du don. Boltanski (1990, 170 sqq.) a longuement analysé ce qui est en oeuvre dans le don fait par «amour du prochain», dans l'agapè. Il y a relevé que ce type de don n'attend pas de réciprocité («Le don de l'agapè ignore le contre-don.»). Petitat (1991, 49 sqq.) a tenté une réflexion sur les circuits du don dans les sociétés orales, les circuits doubles de la charité chrétienne et les circuits des assurances mutuelles, notant que dans le circuit charitable chrétien, «les liens entre donateurs et receveurs sont médiatisés par une institution» qui établit «à la fois un lien et un écran entre donateurs et receveurs».

Un des rares auteurs à avoir mené une réflexion approfondie sur les pratiques de don en relation avec la politique sociale des pays développés est Titmuss (1970), qui a mis en lumière les raisons qui poussent l'homme à donner (son sang en l'occurrence) et les implications que ces dons peuvent avoir sur la pratique et la politique sociale d'un pays. Il relevait notamment que le don joue un rôle sans doute beaucoup plus important dans les sociétés modernes qu'on a pu le penser jusqu'à aujourd'hui (1970, 224). Plus récemment, Godbout (1992, 13 sqq.) a montré que, dans les sociétés modernes, «le don est

partout». Des sondages faits en Angleterre (Halfpenny et Pettipher, 1992, 8) vont dans le même sens en indiquant que 76% des personnes interrogées (1990–91) ont donné de l'argent pour une oeuvre charitable le mois avant l'interview<sup>1</sup>.

On possède en Suisse relativement peu d'informations précises sur les dons aux institutions caritatives. A titre indicatif, on relèvera que les organisations recevant le plus de contributions bénévoles, en Suisse, sont, dans l'ordre d'importance des dons annuels (voir tableau 1).

Tableau 1  
Dons aux institutions caritatives, 1983

Institutions caritatives	Dons
Caritas .....	30 millions
Pain pour le prochain .....	30 millions
Garde aérienne de sauvetage .....	23 millions
Fondation en faveur des paraplégiques .....	11.7 millions
Pro Juventute .....	10.7 millions
Terre des hommes .....	10 millions
Armée du Salut .....	6.3 millions
Don suisse de la fête nationale .....	5.7 millions
Fondation en faveur des infirmes moteurs-cérébraux .....	4.6 millions
Pro Senectute .....	4.4 millions
L'Aide aux Lépreux (Emmatis) .....	4.3 millions
Swissaid .....	4 millions
Aide suisse aux montagnards .....	3.7 millions
Fonds en faveur des tuberculeux .....	3.6 millions
Pro Infirmis .....	3.4 millions
Ligue contre le cancer .....	3.2 millions
Secours suisse d'hiver .....	3.2 millions
Aide aux réfugiés .....	3 millions
Helvetas .....	2.6 millions
(CSP VD (1988) + Genève (1989) .....	0.9 million)

Source: Wagner, 1989, 228.

1 N=1020. <sup>2</sup>/5<sub>e</sub> ont donné jusqu'à £ 1, <sup>1</sup>/5<sub>e</sub> plus de £ 10.

Parmi les recettes des institutions, les dons, les actions, les collectes et les legs jouent un rôle très important, au point de représenter plus de la moitié<sup>2</sup> des recettes des 68 institutions privées suisses analysées dans le cadre d'une étude récente du PNR 29 sur le budget social (Rossini, 1992, 22).

Au niveau suisse, un certain nombre d'oeuvres d'entraide (279 en 1990) se sont groupées au sein du ZEWO<sup>3</sup> (Bureau de renseignements des oeuvres de bienfaisance, anciennement BROB, fondé en 1940), qui a mis au point quelques règles pour garantir aux campagnes des oeuvres caritatives suisses un minimum de rentabilité (calendrier des différentes campagnes, pas plus d'une campagne nationale par année, par exemple). Ce bureau estime que chaque ménage suisse est sollicité au minimum 100 fois l'an par les mouvements caritatifs.

Nous ne savons que très peu de choses sur qui sont les donateurs des institutions sociales et quelles sont leurs motivations. Helvetas (2.6 millions de dons en 1983) est une des rares organisations qui ait mené une étude sur ses donateurs (Rutz, Tochtermann, 1988). Selon cette étude, si les membres d'Helvetas viennent des horizons les plus divers, on constate un vieillissement tendanciel de la base, vieillissement qui, selon les auteurs, touche toutes les organisations reposant sur le principe de l'adhésion volontaire.

Les enquêtes successives qui ont été menées au sein des Centres sociaux protestants de Vaud et Genève sur leurs donateurs, si elles avaient une origine largement conjoncturelle (comment assurer la pérennité des dons ?) peuvent se placer dans le cadre de la réflexion sur la pratique du don et notamment du don aux oeuvres sociales d'utilité publique issues des Eglises.

Nous savons que les engagements temporels de l'Eglise sont en général jugés importants par la population, qui consacre une partie de ses dons à les soutenir. Un sondage a par exemple été réalisé récemment par l'Eglise nationale protestante de Genève, qui met en lumière l'attitude de la population à l'égard de l'Eglise genevoise et relève que 23.2% des personnes sondées contribuent financièrement à l'Eglise nationale protestante de Genève *sous la forme d'un don aux oeuvres* (CSP, EPER, etc.) (EPNG, 1991, 13). D'autres enquêtes, comme celles menées par l'Institut d'éthique sociale de la F.E.P.S., confirment ce soutien aux oeuvres de l'Eglise.

Mais nous soupçonnions que les motivations au don au CSP n'étaient pas identiques chez tous les donateurs et qu'on trouvait aussi bien des gens qui motivent leur soutien au CSP par des raisons liées à leurs pratiques et à leurs

---

2 52.3% des recettes en 1989 et 54.1% en 1990. Les dons et les legs seuls représentent 32.4% en 1989 et 30.5% en 1990.

3 Pour être autorisé à recevoir le label «d'utilité publique», les organismes privés doivent répondre à 12 critères. Cf. Rossini, 1992, 21.

croyances religieuses que d'autres qui le font pour soutenir une action sociale sans en faire un acte de foi. Cette hypothèse s'est trouvée confirmée par notre enquête qui a mis en lumière la pluralité des visages des donateurs.

Grâce aux réponses obtenues, nous sommes à même de présenter maintenant une sociographie des donateurs des Centres sociaux protestants. Cette sociographie, quoiqu'en pense Boudon (1991, 161 sqq.), est une étape indispensable à l'élaboration de savoirs sociologiques ou, plus modestement, permet de poser les bases de cette élaboration. Elle nous donne une meilleure connaissance des pratiques sociales de don au sein de la société post-industrielle et remet en question un certain nombre d'idées reçues sur l'individualisme, la solidarité sociale et les raisons par lesquelles les individus justifient leurs dons. Nous en reparlerons.

## 1. Origine

Au milieu de l'année 1988, le Centre social protestant Vaud<sup>4</sup> a décidé d'entreprendre une recherche sur l'image du CSP auprès de ses donateurs. Il s'agissait de «se faire une idée de l'ensemble des personnes qui, par une contribution financière, participent à l'action du CSP» et de «compléter l'analyse interne de l'activité et des structures du CSP en élargissant le champ de réflexion». En juin 1989, un questionnaire comportant *31 questions fermées et deux questions ouvertes* (sur une page recto-verso), accompagné d'une enveloppe commerciale réponse a été envoyé aux quelques 9'300 personnes qui avaient fait un don en 1987 au CSP Vaud. Près de 39% des personnes interrogées ont répondu au questionnaire et, fin 1989, un rapport sur l'enquête donateurs du CSP Vaud a été remis.

Suite à ce rapport, le CSP Genève<sup>5</sup> a demandé qu'une enquête similaire soit consacrée à ses donateurs. Quelques modifications ont été apportées au questionnaire, les CSP de Vaud et Genève n'ayant pas exactement les mêmes activités. Fin juin 1990, le questionnaire (*29 questions fermées et deux questions ouvertes*) a été envoyé aux quelques 5'500 donateurs ayant fait un don au CSP Genève en 1989. 32% des personnes interrogées ont répondu au questionnaire et, fin 1990, un rapport sur l'enquête donateurs du CSP Genève a été remis.

Dans les deux cas, le taux de réponse a eu tendance à augmenter proportionnellement à la somme versée au CSP, ce qui n'est pas surprenant et a

4 58 collaborateurs, 11'000 consultations sociales par an, 3'200 nouveaux client-e-s par an. Financement : *Dons*, 23%; subventions, 28%; revenus propres, 49%.

5 48 collaborateurs, 7'000 consultations sociales par an, 1'000 nouveaux client-e-s par an. Financement : *Dons*, 18%; subventions, 23%; revenus propres, 59%.

pour conséquence que, parmi les réponses, les donateurs qui ont versé 100.— et plus sur l'année sont légèrement surreprésentés par rapport à l'ensemble, et ceci de manière un peu plus marquée à Genève que sur Vaud.<sup>6</sup> De même, les donateurs ayant versé moins de 20.— sur l'année sont sous-représentés dans les réponses<sup>7</sup>, ceci étant aussi plus marqué sur Genève que sur Vaud. En l'absence de données de départ suffisamment précises sur les populations interrogées, il n'est pas impossible que les sous-populations ayant répondu au questionnaire soient affectées par d'autres sous- ou sur- représentations.

C'est à partir de l'ensemble de ces réponses que nous allons tenter d'établir le profil des donateurs de ces Centres sociaux protestants, sachant que nous n'aurons là qu'une indication de ce qu'ils sont dans leur globalité.

## 2. Description

Il y a, en Suisse, des Centres sociaux protestants dans les cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Berne (Moutier). Les CSP sont indépendants les uns des autres, mais ont fondé une association et ont un certain nombre d'activités en commun.

Le CSP Vaud propose des consultations dans sept secteurs sociaux différents : un service social «généraliste», un service social spécialisé dans les problèmes d'asile, un autre dans les problèmes d'immigration, un autre dans les problèmes de jeunesse, un autre dans les problèmes de sida et d'homosexualité, un service de conseil conjugal, un service de consultation juridique.

Le CSP Genève propose des consultations dans six secteurs sociaux différents : un service social «généraliste», un service social spécialisé dans les problèmes d'asile, un autre dans les problèmes d'immigration, un autre dans les problèmes de jeunesse, un service de conseil conjugal, un service de consultation juridique.

Les CSP, bien que privés, sont partie inhérente du système de sécurité sociale suisse et, comme d'autres institutions privées, participent *de facto* à l'élaboration de la politique sociale de ce pays. Les dons bénévoles représentant un des trois piliers de leur financement, il semblait utile à ces institutions de s'interroger à la fois sur *qui sont les personnes qui les soutiennent financièrement, sur ce qu'elles en connaissent et sur les motivations de leurs dons.*

6 VD : 100.— et plus, 12.6% des donateurs, 18.4% des réponses; GE : 100.— et plus, 13.7% des donateurs, 20.8% des réponses.

7 VD : moins de 20.— : 30.5% des donateurs, 22.1% des réponses; VD : moins de 20.— : 38% des donateurs, 29% des réponses.

### 3. Questionnaire

Le questionnaire envoyé aux donateurs était structuré en quatre parties. Il s'agissait d'obtenir des données sur les personnes, leur connaissance de l'institution, les raisons à l'origine de leurs dons et de leur laisser une plage d'expression.

- La première partie de questions visait à connaître le profil social des donateurs. Des questions sur le sexe, l'âge, la profession, le statut professionnel, la confession et la pratique religieuse des personnes étaient posées.
- La deuxième partie avait pour but de cerner la connaissance qu'ont les donateurs du Centre social protestant. Des questions autour des activités du CSP, aussi bien au niveau des consultations que d'autres activités (bulletins, publications, vente d'objets, etc.) étaient posées.
- Avec la troisième partie, on visait à se faire une idée de la ou des raisons du don.
- Enfin, la quatrième partie avait pour but d'avoir des indications sur l'avis que peuvent avoir les donateurs sur le CSP.

L'étude préliminaire à l'enquête sur les données informatisées des deux institutions a mis en lumière que la *plus grande partie des donateurs sont des donateurs modestes*. Le 54.4% de l'ensemble des donateurs du CSP-VD et le 62.3% des donateurs du CSP-GE ont versé *moins de 30.— en tout sur l'année étudiée*. Et 78.4% (VD) et 82.3% (GE) ont versé moins de 60.—. Seule un peu plus d'une personne sur dix a versé 100.— et plus sur l'année.

Le don moyen annuel (dons cumulés) se situe à 56.60 (VD) et 57.35 (GE). Ces premières indications sont intéressantes : les personnes qui versent des dons aux CSP participent donc très majoritairement par de faibles sommes. Et 5.3% (VD) et 6.3% (GE) ont même versé moins de 10.— sur l'année à l'institution. Il y a, proportionnellement, un peu plus de «gros» donateurs à Genève.

Cette première constatation pose une problématique qu'il n'est pas facile de résoudre : les donateurs sont-ils des personnes limitées dans leurs budgets qui ne peuvent faire que des dons modestes ? Le montant de leur don est-il à l'image de l'importance qu'ils mettent à cette cause, est-ce un symbole ? Ou encore pensent-ils que ce montant, si faible fût-il, est une somme utile à l'institution ? Il serait en ce sens intéressant de poursuivre la réflexion en menant une enquête sur la signification que les donateurs donnent au montant de leur versement. Les représentations doivent en effet varier et le montant du

versement dépendre de facteurs aussi disparates que la tradition, le manque ou la perte de conscience de la réalité économique, la confusion entre bénévolat et professionnalisme, une certaine vision de l'entraide ou de la philanthropie.

En moyenne, les hommes versent des sommes légèrement supérieures aux femmes et la classe d'âge versant les plus fortes sommes est celle des 45 à 64 ans. On constate aussi des différences selon les statuts socio-professionnels, mais ces variations restent relativement minimes.<sup>8</sup> Le fait que des sommes un peu plus élevées soient en moyenne versées par *les hommes actifs dans des statuts professionnels relativement élevés* n'est pas pour surprendre. Par contre, la similitude entre la structure des dons dans les deux institutions, les faibles écarts qui existent entre les différents dons et la part majoritaire de dons de moins de 50.— dans toutes les catégories donne une assez bonne idée de la part financière que les donateurs jugent utile de verser à ces institutions. Très vraisemblablement, des résultats analogues pourraient être trouvés dans d'autres institutions caritatives.

#### 4. Profils

La majorité des personnes qui ont répondu au questionnaire sont des *femmes*.<sup>9</sup> La proportion, de six sur dix, pourrait être dans la réalité encore un peu supérieure : on a parfois l'impression qu'un certain nombre de femmes ont répondu au questionnaire «au nom de leur mari», qui détient la puissance financière dans le couple (cas de figure : l'épouse gère elle-même les versements du ménage, remplit elle-même le questionnaire mais inscrit dans les rubriques sexe, âge, et statut professionnel les données du mari). Quelques personnes ont choisi de répondre en couple, 7% sur Vaud, 8% sur Genève.

Les donateurs sont des personnes relativement âgées, voire très âgées : 54% (VD) et 58% (GE) ont 60 ans et plus. Cela confirme les résultats de l'enquête d'Helvetas et pourrait expliquer, en partie, la modestie de certains dons.

Dans les deux cas, les donateurs sont en moyenne un peu plus jeunes que les donatrices. Dans les âges, on note la quasi-absence de donateurs de moins

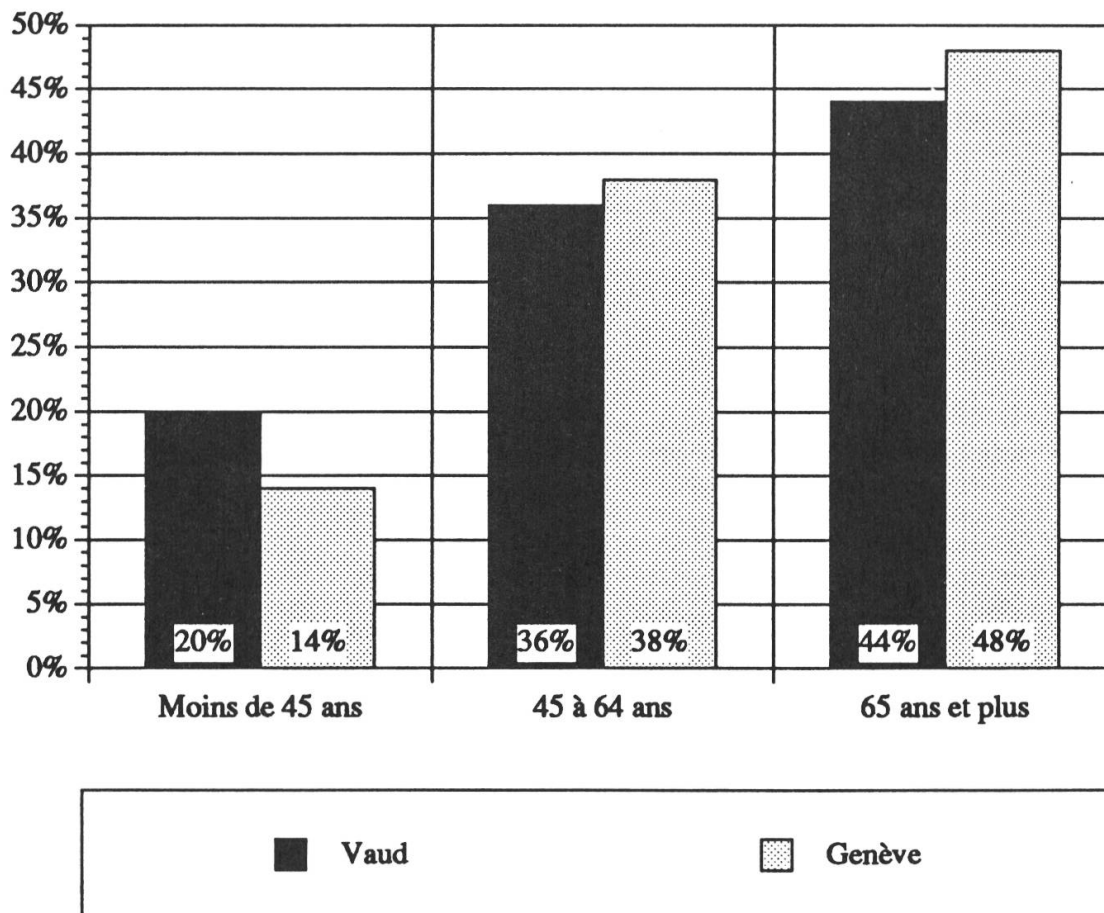
8 Ont versé 50.— et plus sur l'année :

*Hommes*, 41.4% (VD), 44.4% (GE); *Femmes*, 37.2% (VD), 31.4% (GE);  
 45–64 ans, 41% (VD), 38% (GE); plus de 64 ans, 38% (VD), 36% (GE);  
 Cadres, cadres supérieurs, professions libérales, 45.4% (VD), 44% (GE);  
 ouvriers, employés, 35% (VD), 30% (GE).

9 Proportion de femmes dans les personnes qui ont répondu : 61% VD, 62% GE.



**Graphique 1**  
Age moyen des donateurs qui ont répondu, en %



de 35 ans.<sup>10</sup> Par contre, une part importante des donateurs sont âgés de 65 ans et plus. 22% (VD) et 23% (GE) des donateurs ont même plus de 75 ans.

Nous sommes donc en présence d'une population âgée, au point que près du quart des personnes qui ont répondu aux questionnaires sont âgées de plus de 75 ans. L'hypothèse selon laquelle le soutien financier aux institutions d'utilité publique dépend principalement de personnes âgées se trouve ainsi confirmée.

Les donateurs habitent toutes les régions des cantons concernés. Cependant, on note une forte présence de donateurs habitant les chefs-lieux. Les donateurs du district de Lausanne représentent le 41% de l'ensemble des donateurs du CSP-VD, ceux de la ville de Genève le 49% de l'ensemble des donateurs. Dans

<sup>10</sup> Moins de 35 ans : 5% VD, 3% GE.

les deux cas, un nombre insignifiant de donateurs habitent hors du canton concerné.

La majorité des donateurs sont mariés<sup>11</sup>. On compte un cinquième de veufs, mais 29% des femmes sont veuves. Un peu moins d'un cinquième des personnes qui ont répondu sont célibataires, mais près d'un quart des femmes le sont.<sup>12</sup> Moins d'un dixième des donateurs sont divorcés ou séparés, et une proportion infime vivent en union libre.

La situation est très différente entre les hommes et les femmes. Près de huit hommes sur dix sont mariés<sup>13</sup>, alors que l'état civil des femmes est lui plus différencié.

Le portrait des donateurs s'affine donc : un peu plus de femmes que d'hommes (selon Petitat (1991, 55), «la femme, beaucoup plus que l'homme, ... encore aujourd'hui, vit dans les circuits du don, notamment au niveau familial»), des personnes plutôt âgées ou très âgées, une grande proportion de femmes veuves et célibataires. Les hommes sont un peu plus jeunes que les femmes, ils sont la plupart du temps mariés. La similitude entre les profils des donateurs des CSP des deux cantons est frappante.

La moitié des donateurs qui ont répondu au questionnaire sont retraités<sup>14</sup>, près de quatre sur dix sont salariés,<sup>15</sup> 6% (VD) et 8% (GE) indépendants, 6% (VD) et 5% (GE) sans activité professionnelle (essentiellement des femmes). On relève de notables différences entre hommes et femmes : ainsi près de six femmes sur dix<sup>16</sup> sont retraitées, contre seulement un peu plus de quatre hommes sur dix.<sup>17</sup> Moins de trois femmes sur dix<sup>18</sup> sont salariées, contre 48% (VD) et 43% (GE) des hommes.

Le donateur est, plus de quatre fois sur dix, un employé<sup>19</sup> (statut professionnel actuel ou dans la dernière profession exercée). Près d'un cinquième sont des cadres.<sup>20</sup> Les professions libérales sont bien représentées,<sup>21</sup> de même les cadres

11 Mariés : 52% VD et GE. Veufs : 20% VD et GE. Célibataires : 18% VD, 17% GE. Divorcés ou séparés : 6% VD, 8% GE. Union libre : 2% VD, 3% GE.

12 Femmes célibataires : 25% VD, 23% GE.

13 Hommes mariés : 79% dans les deux cas.

14 Retraités : 50% VD et GE.

15 Salariés : 36% VD et GE.

16 56% VD et 55% GE.

17 42% VD et 43% GE.

18 28% VD et 31% GE.

19 Employés : 44% VD et GE.

20 Cadres : 21% VD, 20% GE.

21 Professions libérales : 17% VD, 19% GE.

supérieurs.<sup>22</sup> Par contre, il y a peu d'ouvriers<sup>23</sup> et peu d'agriculteurs<sup>24</sup>. Les hommes ont des positions professionnelles en général plus élevées que les femmes, ils sont majoritairement cadres, cadres supérieurs et de professions libérales.<sup>25</sup> Les femmes sont majoritairement employées.<sup>26</sup>

Seule une minorité des donateurs ayant un statut professionnel élevé (cadre, cadre supérieur, profession libérale) donnent 50.— et plus sur l'année au CSP.<sup>27</sup>

Plus de huit donateurs sur dix sont protestants<sup>28</sup>, environ un sur dix catholique<sup>29</sup>. Un pourcentage non négligeable se déclare sans confession.<sup>30</sup> On compte une proportion beaucoup plus forte de protestants chez les donateurs âgés que chez les plus jeunes : près de 90% des donateurs âgés de 65 ans et plus sont protestants<sup>31</sup> contre 72% (VD) et 67% (GE) des donateurs de moins de 45 ans. Dans les deux cas, un peu plus d'une vingtaine de confessions sont représentées.

Un peu moins de la moitié des donateurs qui ont répondu au questionnaire assistent à un service religieux une fois par mois au moins<sup>32</sup>, ce qui est une pratique religieuse supérieure à la moyenne nationale. Entre un quart et un cinquième une fois par semaine.<sup>33</sup> Les donateurs les plus âgés participent plus souvent à des services religieux, surtout ceux du canton de Vaud (57% des donateurs de 65 ans et plus pour VD, 44% seulement pour GE). 2% écoutent le culte à la radio. Enfin, 15% (VD) et 18% (GE) n'assistent jamais à un service religieux.

En première conclusion, on peut relever que les donateurs des CSP ont des profils très semblables d'un canton à l'autre. Ce sont principalement de petits donateurs. Une majorité des personnes sont retraitées. Les femmes sont souvent veuves ou célibataires. Celles qui exercent (ou ont exercé) une profession sont le plus souvent salariées et ont un statut d'employées. Ce sont des protestantes, plus pratiquantes que la moyenne nationale. Les hommes, mariés la plupart du temps, ont en général un statut professionnel relativement élevé, ce qui ne les

22 Cadres supérieurs : 10% VD, 12% GE.

23 Ouvriers : 5% VD, 4% GE.

24 Agriculteurs : 3% VD, 0.5% GE.

25 Hommes cadres, cadres supérieurs ou de professions libérales : 64% VD, 68% GE.

26 Femmes employées : 55% VD, 59% GE.

27 Cadres, cadres supérieurs ou professions libérales ayant donné 50.— et plus sur l'année étudiée : 45% VD, 44% GE.

28 Protestants : 83% VD, 81% GE.

29 Catholiques : 9% VD, 10% GE.

30 Sans confession : 4% VD, 6% GE.

31 88% VD et 86% GE.

32 Assistent à un service religieux une fois par mois : 49% VD, 43% GE.

33 Assistent à un service religieux une fois par semaine : 24% VD, 20% GE.

empêche pas de rester des donateurs modestes. Ils sont protestants, eux-aussi relativement pratiquants.

Etant donné la similitude entre les donateurs des deux CSP, on peut se poser la question de savoir si ce portrait correspond aussi à celui qu'on pourrait faire de donateurs d'autres institutions caritatives. L'image dominante qu'on se fait des donateurs des CSP ne doit cependant pas occulter la présence d'autres types de figures de donateurs, plus jeunes, plus qualifiés, moins protestants et moins pratiquants, et qui soutiennent l'institution pour des raisons peut-être différentes de celles de leurs aînés.

Si on peut déduire de ces premiers résultats que la pratique du don aux institutions caritatives est plus fréquente chez les personnes âgées que chez les jeunes, on doit se poser la question de savoir s'il s'agit là d'une situation qui marque une évolution des pratiques de don (les jeunes seraient moins sensibilisés à ces pratiques) ou s'il ne s'agit que d'un effet conjoncturel, les individus ne devenant donateurs qu'à partir d'un certain âge, d'une certaine expérience de la vie, et, pourquoi pas, voulant soutenir une oeuvre chrétienne à l'approche de la mort.

«Il faut être riche pour donner aux pauvres», rappelle Bourdieu (1980, 216), et cette affirmation n'est pour le moins pas dénuée de fondement si l'on examine la situation professionnelle des donateurs, pour la moitié cadres, cadres supérieurs ou de professions libérales.<sup>34</sup> Il faut nuancer cependant cette proposition en fonction de la part importante de personnes âgées sans statut professionnel antérieurement.

Pour une partie importante des donateurs, on peut penser que le don à une institution comme le Centre social protestant, en tant que pratique (ostentatoire ou non) de bonne volonté, est de l'ordre de l'obligation, morale, religieuse, traditionnelle, familiale («aux plus démunis...», «donne et on te donnera...»). Ce don sert une pratique qui a le pouvoir de fonder la solidarité, et ceci même si les stratégies qui sont à l'origine du don ne sont pas sans ambiguïtés. Cette solidarité s'apparente à un idéal de justice et doit être prise au sérieux (Boltanski, 1990, 65). Sa mise en oeuvre et ses justifications mériteraient une analyse plus approfondie : elles ne s'expriment pas chez n'importe qui en n'importe quelles circonstances.

A partir de cette description des donateurs, on peut se poser la question du sens qu'ils donnent à leurs dons, afin de mieux percevoir ce que peut signifier, du point de vue du donateur, le don à une association caritative dans la société d'aujourd'hui.

---

34 Cadres, cadres supérieurs ou de professions libérales : 48% VD, 51% GE.

## 5. Connaissance de l'institution

Pour tenter de comprendre les pratiques de don, il est nécessaire de se faire une idée précise de la connaissance que peuvent avoir les donateurs des institutions concernées, afin de mieux percevoir la nature du don. Simmel (1987, 555) affirmait que «ce qui est cédé contre argent va à qui en donne le plus, qu'importe ce qu'il est ou qui il est par ailleurs; mais là où entrent en jeu d'autres équivalents, quand on se défait d'une possession pour l'honneur, pour un service ou pour de la reconnaissance, on regarde la qualité de la personne à laquelle on donne». Cette explication est sans doute à nuancer. Lorsque le don est principalement un effet d'une pratique (religieuse...), une évaluation précise du bénéficiaire a moins d'importance, pourvu qu'il ait les qualités extérieures requises (une dénomination peut suffire). La confiance joue ici un rôle moteur. Il était donc d'autant plus intéressant de se faire une image plus nette du degré de connaissance du CSP des donateurs, pour déceler la part de dons faits en connaissance de cause.

Premièrement, les donateurs connaissent le CSP depuis longtemps. 68% (VD) et 83% (GE) depuis plus de 10 ans. Ils le soutiennent financièrement, aussi, depuis longtemps.<sup>35</sup> Cette situation semble normale au vu de l'âge moyen des donateurs.

En plus des prestations sociales citées au début de cet article, les CSP ont aussi d'autres activités, vente de meubles d'occasion par exemple. Un donateur sur dix connaît toutes les activités du CSP. Seuls 13% (VD) et 4% (GE) des donateurs ne connaissent aucune des activités du CSP (ou n'ont pas répondu à cet item).

L'activité la plus connue est celle de vente de meubles d'occasion : Galetas (VD) : 76% et Renfile (GE) : 87%.

Outre le Galetas, trois activités sont connues de plus de la moitié des donateurs vaudois : les consultations sociales (68%), les consultations juridiques (58%) et les consultations conjugales (55%). A Genève, outre la Renfile, sept activités sont connues de plus de la moitié des donateurs : les consultations sociales (65%), le Vestiaire (59%), le centre protestant de vacances (57%), les consultations juridiques (56%), les chauffeurs bénévoles (55%), les boutiques (55%) et les consultations conjugales (52%). Les activités les moins connues le sont du 22% des donateurs pour le CSP Vaud (secteur Monde du travail), ou du 13% pour le CSP Genève (Sac ado média SAM). L'ordre dans lequel ces activités sont connues est donc sensiblement le même d'un CSP à l'autre. Plus

<sup>35</sup> Plus de 10 ans : 45% VD, 55% GE.

les donateurs sont jeunes et plus ils connaissent les activités des CSP. Plus ils ont donné de l'argent et plus ils les connaissent.

Seule une part infime des donateurs<sup>36</sup> qui ont répondu au questionnaire ont nommé une activité du CSP hormis celles proposées dans le questionnaire, quelquefois de manière erronée, quelquefois simplement une activité qui a existé mais n'existe plus.

Les donateurs qui ont répondu au questionnaire connaissent donc relativement bien les activités de l'institution qu'ils soutiennent. On peut relever ici que les activités du CSP Genève sont mieux connues que celles du CSP Vaud.

Les donateurs donnent aux CSP en connaissance de cause, ceci étant encore plus vrai pour les donateurs les plus jeunes, souvent les mieux au courant des activités du CSP. Mais les raisons qui font que l'on décide de donner de l'argent au CSP diffèrent sans doute en fonction de l'âge des donateurs. Les donateurs plus âgés connaissent moins bien l'institution, en sont plus éloignés. Signe, peut-être, qu'ils soutiennent plus l'idée de l'institution que l'institution elle-même, qu'ils ont des pratiques de don plus basées sur la «foi» en l'institution. Les plus jeunes des donateurs ont eux une idée plus précise de l'institution à laquelle ils font un don. Se pose la question, ici, de l'évolution des pratiques de don, sur laquelle nous ne pouvons que formuler une hypothèse : celle d'un soutien plus «pragmatique» dans les générations les plus jeunes et celle d'un soutien plus «idéologique» chez les autres.

C'est une des choses que nous allons tenter de vérifier dans le chapitre suivant, où l'on tente de connaître les raisons qui sont à l'origine du soutien.

## 6. Raison(s) du don

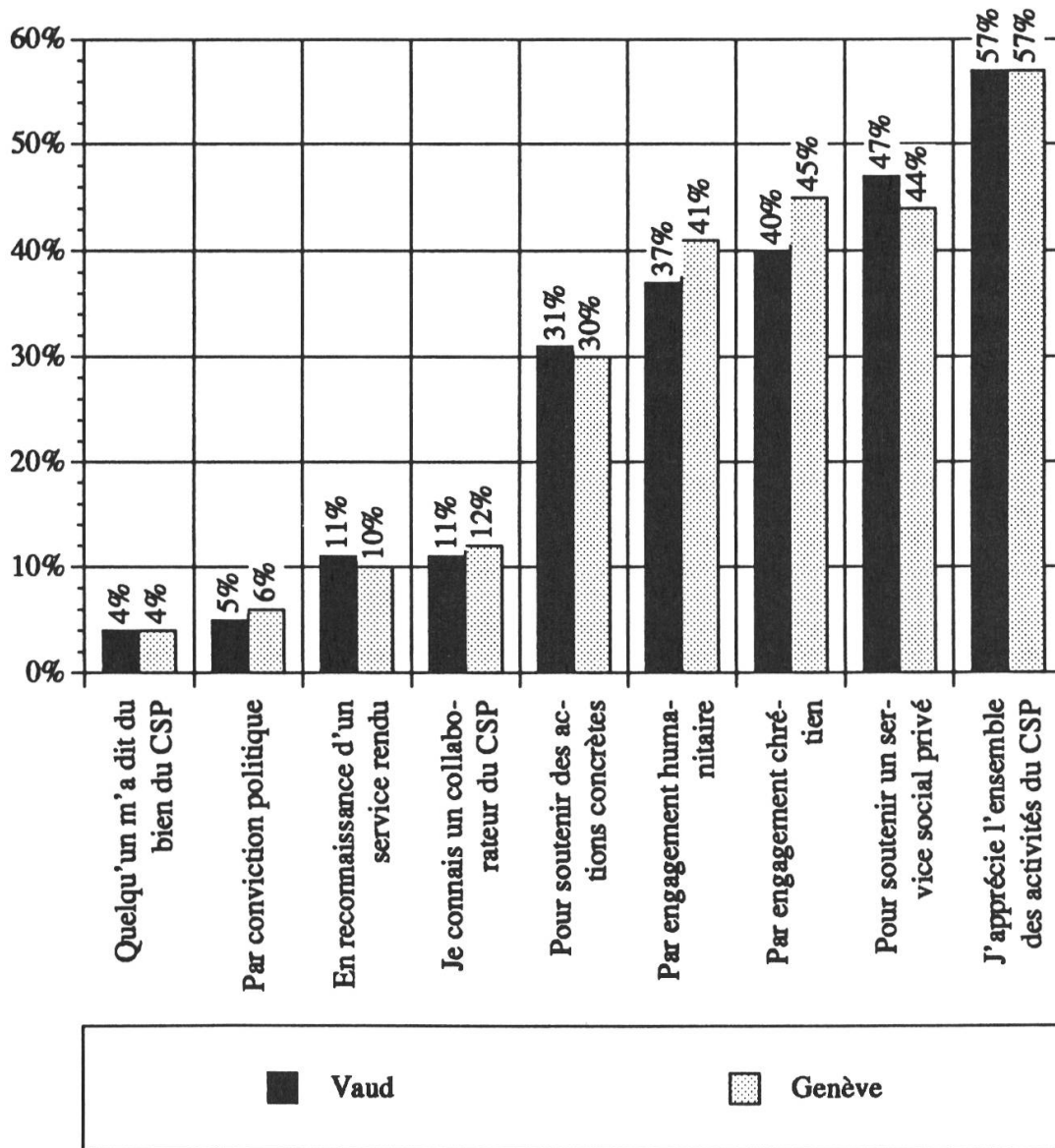
Au CSP Vaud comme à Genève, la majorité des personnes font un don parce qu'ils «apprécient l'ensemble de ses activités».

Le soutien à un service social *privé* est important dans les deux cas, de même l'engagement *chrétien*, qui vient d'ailleurs en deuxième position à Genève. L'engagement *humanitaire* et le soutien à des *actions concrètes* sont souvent choisis. Par contre, on ne donne que rarement parce qu'on *connaît un collaborateur* du CSP ou en *reconnaissance d'un service rendu*, et encore plus rarement par conviction *politique* ou parce que quelqu'un nous a *dit du bien du CSP*.

---

36 1% VD et 2% GE.

Graphique 2  
Raisons du don, en %



On remarque que, dans les deux cas, le don par engagement *chrétien* est choisi plus souvent par les hommes que par les femmes, plus souvent par les protestants que par les non protestants, plus souvent par les personnes âgées de 65 ans et plus que par les plus jeunes et plus souvent par les personnes ayant versé 100.— et plus sur l'année.

Si l'on regarde de plus près les classes d'âge, on s'aperçoit que le don par conviction politique est plus souvent présent chez les moins de 45 ans que chez les autres<sup>37</sup>, que le don par conviction humanitaire est beaucoup plus présent

<sup>37</sup> Soutien «par conviction politique» chez les moins de 45 ans : 7% VD, 12% GE.

dans cette classe d'âge que chez les autres. Le don par conviction humanitaire est choisi par 45% (VD) et 49% (GE) des donateurs âgés de moins de 45 ans, ce qui le place en deuxième position des motifs de don chez ces donateurs.

Le soutien au CSP «pour des actions concrètes» est moins important chez les personnes âgées de 65 ans et plus<sup>38</sup> que chez les personnes âgées de moins de 65 ans<sup>39</sup>.

Enfin, le don pour soutenir un service social privé est beaucoup plus fréquent chez les personnes âgées que chez les autres : 50% (VD) et 46% (GE) des donateurs âgés de 65 ans et plus donnent pour cette raison, alors que seuls 40% (VD) et 37% (GE) des donateurs âgés de moins de 45 ans donnent pour cette raison.

Il est très rare que l'on donne pour une seule des raisons proposées. C'est en règle générale une combinaison de raisons qui est à l'origine du don. Celles qui se retrouvent le plus fréquemment sont qu'on apprécie l'ensemble *des activités du CSP* et qu'on *soutient un service social privé*, ou qu'on donne *par conviction chrétienne* ou encore *humanitaire*.

On a donc bien là une certaine confirmation de la différence qui existe, entre les donateurs d'âges différents, dans les motifs du don. L'engagement chrétien, le soutien au principe d'un service social privé, tiennent chez les donateurs âgés de 65 ans et plus une place plus appréciable que chez les autres. L'engagement humanitaire est plus important pour les plus jeunes que l'engagement chrétien, le soutien aux actions concrètes prend une part plus nette. Tout se passe donc comme si les raisons du soutien des donateurs au CSP se modifiaient en fonction de l'âge des donateurs, l'action concrète, l'action humanitaire, l'engagement chrétien ou le soutien à un service social privé étant perçus de manière différente suivant les générations.

A propos des dons par engagement chrétien, il vaut la peine de rappeler ce que Simmel (1987, 284–285) notait des conduites dans le domaine religieux. L'observance des commandements religieux peut être motivée de diverses manières. Elle peut venir, par exemple, de raisons essentiellement individualistes comme la crainte ou l'espérance, ou encore la bonne conscience du devoir accompli. Il peut aussi s'agir d'altruisme : l'amour de Dieu, l'abandon à sa personne font obéir à ses commandements comme on comblerait les vœux d'un être aimé. Enfin, cette observation des commandements religieux peut être due au sentiment de la valeur objective d'un ordre universel, sans qu'intervienne ici ni satisfaction personnelle ou espoir d'un quelconque succès.

---

38 Soutien «pour des actions concrètes» chez les personnes de 65 ans et plus : 25% VD et GE.

39 Soutien «pour des actions concrètes» chez les personnes de moins de 65 ans : 36% VD, 35% GE.



Y compris dans le don pour motifs religieux peuvent donc exister des motivations mêlées. Bourdieu (1980, 216) note que «la croyance en la justice immanente ... contribue ... à faire de la générosité un sacrifice destiné à mériter en retour cette bénédiction qu'est la prospérité. 'Le généreux, dit-on, est ami de Dieu' ...; 'Mange, celui qui a coutume de donner à manger'; 'Oh, mon Dieu, dit-on encore, donne moi pour que je puisse donner'». A l'origine du don par engagement chrétien, on pourrait sans doute retrouver des représentations similaires à celles que Simmel ou Bourdieu décrivent ici. Il est possible, d'ailleurs, que des motivations du même ordre interviennent pour d'autres catégories de donateurs.

L'importance du soutien à un service social privé est aussi à retenir. Cette importance, surtout chez les personnes d'un certain âge, peut être liée à la vision de l'Etat social qu'ont ces personnes, qui ont vu sa mise en place et son développement surtout depuis les années 1945. La similitude entre les donateurs des deux CSP se confirme ici par les raisons de leur don. Mais ce soutien manifeste sans doute aussi que les donateurs jugent importante l'existence d'un service social privé (à côté de l'Etat, en subsidiarité, en complémentarité, en concurrence...).

On ne peut se défaire cependant du soupçon qu'il s'agit aussi là, parfois, d'une contestation de l'action sociale organisée par l'Etat, contestation qui peut, suivant les cas, aller de la simple critique au souhait de démantèlement de l'Etat social. Cette contestation se justifie par exemple par une morale de l'individualisme et de la charité librement consentie (elle peut conduire, en ce cas, à une attitude de remise en question de l'ensemble des acquis sociaux). Mais elle peut aussi être due au rejet des réseaux de bureaucraties étatiques. Habermas (1988, 427 sqq.), à ce propos, a montré les contradictions inhérentes au projet de l'Etat social et leurs conséquences sur les «mondes vécus».

Restait encore à savoir, pour conclure cette enquête, quelle opinion les donateurs ont du CSP, de ses actions.

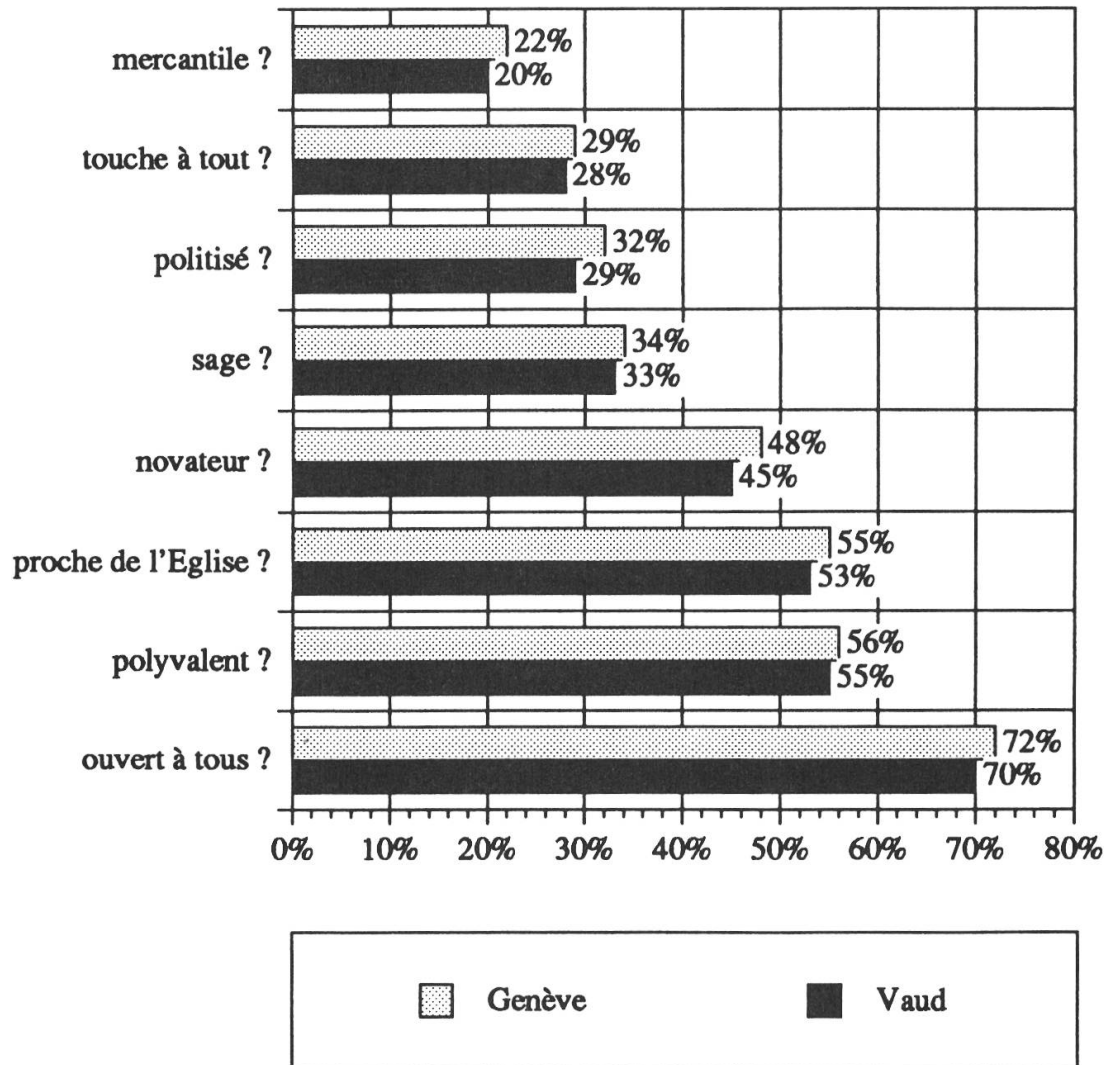
## **7. Avis des donateurs sur le CSP**

Dans cette dernière série de questions, les donateurs avaient le loisir d'indiquer, en répondant à huit questions, s'ils trouvaient que le CSP leur convenait ou non. 81% (VD) et 83% (GE) des donateurs qui ont répondu au questionnaire ont donné leur avis sur le CSP, ce qui est une proportion tout à fait satisfaisante.

Les différentes questions n'ont pas rencontré le même succès (un plus ou moins grand nombre de donateurs s'est abstenu). Le taux de réponse peut être

interprété comme une correspondance plus ou moins grande de la question à l'image qu'on se fait de l'institution.

Graphique 3  
Taux de réponse, en %



L'ouverture à tous, la polyvalence, la proximité à l'Eglise et le fait d'être novateur semblent être des vocables désignant avec justesse ce qu'est le CSP. La réponse aux questions est en règle générale positive (ça me convient), seuls quelques item faisant réagir un peu plus.

La proximité à l'Eglise, par exemple, si elle convient à près de la moitié des personnes qui ont répondu au questionnaire<sup>40</sup>, est jugée trop proche par 2% (VD)

40 46% VD et 47% GE.

et 3% (GE) et pas assez par 5%. Les protestants pratiquants (participation à un service religieux une fois par mois au moins) sont un peu plus nombreux que les autres à trouver le CSP pas assez proche de l'Eglise, puisqu'un sur dix (VD) et un sur huit (GE) est de cet avis.

La politique fait aussi réagir. Un cinquième des personnes qui ont répondu au questionnaire<sup>41</sup> jugent que l'attitude leur convient, 6% (VD) et 8% (GE) disent que le CSP est trop politisé et 1% (VD) et 2% (GE) disent qu'il ne l'est pas assez. C'est cette question qui fait donc réagir le plus fort les donateurs, le terme «politisé» étant vécu de manière assez négative par certains.

Enfin, 10% (VD) et 17% (GE) des donateurs s'accordent avec tout.

On relève ici que le taux d'insatisfaction par rapport aux questions posées est minime, les seules questions faisant un peu plus réagir étant celles liées à l'Eglise et à la politique. Un certain nombre de personnes ont répondu «Non !» aux items mercantiles et politisé, qui ne correspondent visiblement pas à l'image qu'on se fait (qu'on veut se faire ?) de ces institutions.

Enfin, deux questions ouvertes étaient proposées, demandant aux donateurs si, à leur avis, le CSP devrait (ou ne devrait pas) s'occuper de quelque autre activité. 10% (VD) et 15% (GE) des donateurs ont indiqué que le CSP devrait s'occuper d'une nouvelle activité ou d'une autre, et 6% (VD) et 10% (GE) pour inciter le CSP à ne pas ou plus s'occuper de quelque chose. Le taux de réponse à ces questions augmente légèrement en fonction du montant du don fait à l'institution.

Les remarques incitant le CSP à intervenir dans tel ou tel domaine ont été très variées. Elles peuvent être groupées en quatre rubriques, certaines personnes ayant plusieurs remarques : désirs quant à l'évolution de l'institution (VD : 2.6%, GE : 3.2%), désirs par rapport à la religion (le «P» de CSP) (VD : 1.9%, GE : 2.1%), désirs de plus d'intervention par rapport à certaines catégories de personnes (VD : 7.7%, GE : 8.9%) et désirs d'intervention sur des problèmes de politique sociale (VD : 3.4%, GE : 5.3%).

On note une forte préoccupation pour les problèmes du troisième ou du quatrième âge. Les problèmes de l'asile ont aussi été évoqués, pour inciter les CSP à plus ou à moins d'action et, à Genève, les problèmes du logement ont été plus souvent cités.

En négatif, des remarques très disparates, touchant fréquemment l'action politique ou l'action vis-à-vis des étrangers.

---

41 21% VD et 22% GE.

## 8. Conclusions

Les deux enquêtes sont donc riches d'enseignements. Elles permettent de se faire une idée des profils des donateurs, mais aussi de leur connaissance de l'institution et de leur avis sur celle-ci.

Dans la mesure où le secteur social privé a, en Suisse, une forte importance (Sommer, Höpflinger, 1990, 126) et qu'il participe de manière conséquente à l'organisation de la sécurité sociale suisse (Wagner [1989, 228] estime que les dépenses nettes des organisations privées de prévoyance sociale peuvent être chiffrées à 240 millions de francs en 1982<sup>42</sup>, soit à environ 10% des dépenses en biens et services de l'administration publique), on doit s'interroger sur son mode de financement et la pérennité de celui-ci. Nous savons en effet qu'une partie des ressources de ces organisations dépend directement de l'Etat (rôle redistributeur, cf. notamment Fragnière et Christen [1988, 28 sqq.] et Fragnière [1986, 19 sqq.]), même si nous ne savons pas encore précisément comment Gilliland (1988, 301).

Mais pour le reste ?

Nous manquons actuellement de données à la fois sur les montants précis des dons à des organisations sociales privées et sur les raisons qui incitent des personnes à soutenir telle ou telle institution. Même si nous pouvons penser que ces pratiques de don ne sont pas toutes sans ambiguïtés, et que notamment les versements de certains sont parfois plus signifiants pour les individus eux-mêmes (en terme de légitimation/valorisation) que pour l'institution choisie comme destinataire, les montants de ces dons cumulés sont, comme on l'a vu, très appréciables et sont d'une importance souvent capitale pour les institutions privées. Au point qu'aujourd'hui, nombre d'institutions développent des stratégies de marketing pour conserver (et augmenter) leur nombre de donateurs.<sup>43</sup>

Or, comme l'aide sociale privée est, en Suisse, indissociable de la politique sociale générale, il convient de s'interroger sur les raisons qui poussent des personnes à la soutenir, sur l'évolution de ces personnes et de leurs motivations. L'âge moyen des donateurs des CSP peut en effet faire craindre qu'à l'avenir ceux-ci se trouvent être de moins en moins nombreux et posent ainsi un problème difficile à résoudre pour les institutions privées, comme pour l'Etat. L'atmosphère générale de crise ne favorise en effet pas l'accroissement du soutien de l'Etat,

---

42 Soit, en francs constants, 300 millions pour 1990 (Rossini, 1992, 31).

43 Voir à ce propos, en Suisse, les différents séminaires de la LAKO/Forum social suisse (par exemple, début mars 1992 sur le marketing social) et les ouvrages comme celui de Di Sciullo, 1990.

d'autant que les critiques face au développement de l'«Etat-providence» recueillent aujourd'hui une audience renouvelée.

Le problème est celui des pratiques sociales de la solidarité (Ewald, 1986, 386). Les individus qui sont amenés, d'une manière ou d'une autre, à soutenir bénévolement une institution sociale privée, disent par leur versement quelque chose concernant les lacunes de l'Etat social, les lacunes de la solidarité étatique. En ce sens, l'étude des motivations de leurs dons peut amener des réponses quant à la nature de la crise de l'Etat social telle qu'elle se manifeste dans notre pays aussi. C'est bien peut-être la critique d'une pratique de la politique sociale étatique, qui produit une solidarité mécanique parfois d'autant plus inefficace économiquement qu'inadaptée sociologiquement (Rosanvallon, 1981, 48), que font les donateurs des institutions privées en versant, chaque année, des millions de francs à ces institutions.

Nous l'avons vu, près de la moitié des donateurs des CSP versent une contribution pour soutenir un service social privé. Cette motivation, surtout présente chez les donateurs plus âgés, est peut-être signe de réaction à la solidarité technique, instaurée par l'Etat. La mise en pratique, par le don, d'une conviction de solidarité, dictée par des motifs chrétiens ou humanitaires, est présente chez la majorité des donateurs. Les deux-tiers des donateurs pensent qu'il est bon que les CSP soient ouverts à tous, sans distinction. Et plus d'un donateur sur dix voit encore des domaines sociaux dans lesquels les CSP devraient intervenir. Ces remarques, parmi d'autres, pour montrer que c'est autant par nécessité de pratiquer une solidarité sociale que par souci que celle-ci se développe aussi différemment (ailleurs, autrement) de celle de l'Etat que les soutiens aux services sociaux privés s'organisent.

L'enquête menée auprès des donateurs des CSP de Vaud et Genève n'est en ce sens qu'une étape dans l'analyse ce que peuvent signifier les institutions privées dans le système de l'Etat social telle qu'il est organisé en Suisse. Il faudra qu'elle se poursuive, d'une façon ou d'une autre, dans les années à venir. A la fois pour mesurer l'ampleur des pratiques de solidarité sociale (qui tendent à démontrer que la crise de l'Etat social n'est pas une crise de la solidarité sociale) et pour déterminer le rôle et la place que doivent tenir les institutions sociales privées de ce pays. La mise en parallèle entre des recherches de ce type et des recherches, par exemple sur la place du bénévolat (don de soi) dans l'action sociale en Suisse pourrait s'avérer en ce sens très fructueuse<sup>44</sup> et cet

---

44 Dans le cadre du PNR 29, une étude a commencé en 1990, intitulée *Bénévolat et action sociale : fonctions de différents réseaux de bénévoles et perspectives de développement de l'action bénévole*, Recherche menée par Roland J. Campiche, Claude Bovay, Jean-Pierre Tabin et al. (Institut d'Ethique sociale de la F.E.P.S., Centre social protestant Vaud, Pro Juventute).

ensemble pourrait donner des informations sur le renouvellement des pratiques de don dans la société suisse d'aujourd'hui.<sup>45</sup>

Mauss (1924, 258) se réjouissait qu'une partie considérable de notre morale et de notre vie baigne encore dans une atmosphère de don. Godbout va plus loin en affirmant que «le don aux inconnus est effectivement une spécialité moderne» (1992,91). Ce don, manifeste d'une solidarité sociale, est sans doute expression de lien social. Ce n'est cependant pas suffisant. Il faut qu'à côté des solidarités personnelles, des entraides, existent des solidarités techniques, un droit des individus à des prestations sociales. L'altruisme, «produit de la contrainte collective» (Boltanski, 1990, 202),<sup>46</sup> doit se repenser sous forme de solidarité sociale généralisée. Entraide et sécurité sociale ne sont pas contradictoires, mais complémentaires.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- Alvi Geminello (1989), *La seduzione economica di Faust*, Adelphi, Milano.
- Boltanski Luc (1990), *L'Amour et la Justice comme compétences*, Trois essais de sociologie de l'action, Métailié, Paris.
- Boudon Raymond (1991), Sciences sociales et société (ou comment rehausser le prestige des premières auprès de la seconde), in De Laubier Patrick, Fragnière Jean-Pierre et Kellerhals Jean (éd.), *Pratiques des solidarités*, hommage au Professeur Roger Girod, Réalités sociales, Lausanne.
- Bourdieu Pierre (1980), *Le sens pratique*, Minuit, Paris.
- Di Sciuolo Jean (1990), *Marketing et communication des associations*, Juris-Service, Paris, Lyon, Genève.
- Duvignaud Jean (1977), *Le don du rien*, Essai d'anthropologie de la fête, Stock, Paris.
- EPNG, Eglise nationale protestante de Genève (1991), *Genève et le protestantisme*, questionnaire sur l'attitude des protestants résidant à Genève face au protestantisme, (polycopié), Genève.
- Ewald François (1986), *L'Etat providence*, Grasset, Paris.
- Fragnière Jean-Pierre et Christen Gioia (1988), *Sécurité sociale en Suisse*, introduction, Réalités sociales, Lausanne.
- Fragnière Jean-Pierre (1986), «Spécificités helvétiques», in Fragnière Jean-Pierre (éd.), *Dix ans de politique sociale en Suisse, 1975-1985*, Réalités sociales, Lausanne.
- Gilliand Pierre (1988), *Politique sociale en Suisse*, Réalités sociales, Lausanne.
- Godbout Jacques en collaboration avec Caillé Alain (1992), *L'esprit du don*, La Découverte, Paris.
- Habermas Jürgen (1988), *Le discours philosophique de la modernité*, NRF, Gallimard, Paris.
- Halfpenny Peter et Pettipher Catherine (1992), *Individual Giving and Volunteering in Britain, Who Gives What ... and Why ?*, Charities Aid Foundation, Tonbridge (5e édition).

45 En ce sens, il serait aussi très intéressant d'analyser l'émergence et le fonctionnement d'associations récemment créées de soutien à des activités sociales, par exemple pour soutenir financièrement une famille d'accueil (association Néocolors, Villariaz [Fribourg]).

46 En citant Durkheim.

- Mauss Marcel (1924), *Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, in *Sociologie et anthropologie* (1984), PUF, Paris, pp. 144–279.
- Petitot André (1991), Les circuits du don : «Kula», charité et assurances, in *Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, Paris, vol. XC, pp. 49–65.
- Revue du Mauss (1990) n° 8, pp. 164–165, (Salsano Alfredo), critique du livre de Geminello ALVI, Paris.
- Rosanvallon Pierre (1981), *La crise de l'Etat-providence*, Le Seuil, Points politique, Paris.
- Rossini Stéphane (1992), *Protection sociale en Suisse, recettes et dépenses des institutions privées*, Idheap, Lausanne.
- Rutz Aschi, Tochtermann Daniel (1988), *Private und öffentliche Entwicklungshilfe der Schweiz – Helvetas und ihre Basis*, Zürich.
- Simmel Georg (1987), *Philosophie de l'argent*, PUF, sociologies, Paris.
- Sommer Jürg, Höpflinger François (1990), *Changements de modes de vie et avenir de la sécurité sociale en Suisse*, Réalités sociales, Lausanne.
- Titmuss Richard M. (1970), *The Gift Relationship, From Human Blood to Social Policy*, George Allen & Unwin, London.
- Wagner Antonin (1989), «L'évolution du budget social de la Suisse», in Fehlmann et al., *Manuel de l'action sociale en Suisse*, Réalités sociales, Lausanne, 226–238.

*Adresse de l'auteur :*

Jean-Pierre Tabin  
Chargé de recherche, Centre Social Protestant Vaud  
Beau-Séjour 28, CH-1003 Lausanne